

**PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 06 AVRIL 2021**

L'an deux mille vingt et un, le six avril, le Conseil d'Administration du CCAS, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Michel LAURIO.

Etaient présents : Mme MINVIELLE Aude, Mme RANQUINE Monique, Mme SAINT-MACARY Mireille, Mme SERNAGLIA Isabelle, Mme TERQUEM Nathalie, Mme VANDENHELSEN Alexia, Mme LABABE Annie, Mme PEREZ Yvette, M. LASSALLE Daniel, Mme LORILLOT Danielle, Mme BERGES Annie, Mme DESIRE Andrée.

Secrétaire de séance : Mme MINVIELLE Aude

M. le Président ouvre la séance.

1. Compte de gestion 2020

Le Conseil Municipal vote le compte de gestion 2020 du CCAS.

2. Compte administratif 2020

M. le Président présente aux membres du Conseil d'Administration le compte administratif. Monsieur le Président se retire et le Conseil d'Administration vote à la majorité.

Excédent de fonctionnement : 9 296.51 €

Déficit d'investissement : 0.00 €

3. Affectation des résultats 2020

M. le Président présente aux membres du Conseil d'Administration l'affectation des résultats 2019. L'ensemble du Conseil d'Administration valide l'affectation des résultats suivante :

Résultat d'exploitation au 31.12.2020 : EXCEDENT : 9 296.51

Affectation complémentaire en réserve (1068) : 0.00

Résultat reporté en fonctionnement (002) : 9 296.51

Résultat d'investissement reporté (001) : DEFICIT : 0.00

4. Vote du budget primitif 2020

M. le Président présente et explique aux membres du Conseil d'Administration le budget 2020 :

Investissement

Dépenses : 0.00

Recettes : 0.00

Fonctionnement

Dépenses : 19 095.00

Recettes : 19 095.00

M. le Président lève la séance.